

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES



45 ÈME FESTIVAL BELGE DE LA CHANSON  
ESTUDIANTINE

---

## Règlement du Festival Belge de la Chanson Estudiante

---

*Contacts*

Jeanne Dumoulin 0477/05.88.77

Inès Henriette 0498/16.10.16

Larry Maes 0476/30.88.58

---

CERCLE POLYTECHNIQUE A.S.B.L.

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 165, ULB

1050 Bruxelles

[festival@cerclepolytechnique.be](mailto:festival@cerclepolytechnique.be)

[http ://festival.cerclepolytechnique.be/](http://festival.cerclepolytechnique.be/)



CERCLE  
POLYTECHNIQUE

---

— *Article 1 : des groupes*

1.1. Les groupes participants au Festival Belge de la Chanson Estudiantine doivent être composés d'étudiants ou d'anciens étudiants.

1.2. Les groupes doivent comprendre entre 4 et 6 personnes dont au moins 4 chanteurs.

1.3. Les participants ne peuvent faire partie que d'un seul groupe.

1.4. Tout participant ayant été sacré trois fois Barde d'Honneur ne pourra plus participer qu'en tant que candidat "hors-concours".

— *Article 2 : de la chanson*

2.1. Les groupes participants doivent présenter 2 chansons lors du Festival : une chanson éditée et une chanson inédite de leur composition.

2.2. La chanson inédite doit être : une chanson de guindaille ; techniquement à portée de tous, ne nécessitant donc pas d'instruments et pouvant être chantée lors d'activités estudiantines quelconques ; à caractère permanent.

2.3. La prestation de la chanson inédite ne devra pas excéder 5 minutes.

2.4. Le jury se réserve le droit de refuser une chanson ne répondant pas aux critères de ce règlement.

2.5. Le texte définitif de la chanson inédite devra parvenir aux organisateurs du Festival pour **le vendredi 25 octobre 2019 à 23h59** (festival@cerclepolytechnique.be).

— *Article 3 : de la prestation*

3.1 Tous les instruments et les outils de distorsion sont interdits.

3.2. Le Festival n'étant pas que sonore mais aussi visuel, les groupes sont invités à venir déguisés.

— *Article 4 : de l'inscription*

4.1. Le montant de l'inscription s'élève à 25 euros par membre du groupe (pour les groupes de Bruxelles) et de 20 euros par membre (pour les groupes hors Bruxelles).

4.2. **L'inscription d'une équipe se fait en complétant le formulaire sur le site du Festival et en envoyant une preuve de paiement (festival@cerclepolytechnique.be) avant le vendredi 25 octobre 2019 à 23h59. Sans une preuve de paiement, le groupe ne sera pas considéré comme inscrit.**

4.3. Lors de l'inscription, il vous faudra communiquer un nom de groupe,

---

un chef de groupe et le nom, prénom et numéro de téléphone de tous les membres du groupe.

4.4. Les groupes ne passant pas les éliminatoires se verront rembourser intégralement le montant de leur inscription.

— *Article 5 : des éliminatoires*

5.1. Les éliminatoires auront lieu **le jeudi 31 novembre 2019** sur le campus du Solbosch (ULB). L'heure et le lieu seront communiqués aux groupes inscrits.

5.2. Tous les groupes doivent présenter leur chanson inédite lors des éliminatoires. Si le groupe ne peut pas être présent en entier, veuillez le communiquer aux organisateurs ([festival@cerclepolytechnique.be](mailto:festival@cerclepolytechnique.be)) pour **le mardi 29 octobre 2019, 23h59**. Les groupes ne venant pas de Bruxelles et ne pouvant se déplacer pour les éliminatoires doivent envoyer une vidéo de leur interprétation de leur chanson ([festival@cerclepolytechnique.be](mailto:festival@cerclepolytechnique.be)) pour **le mardi 29 octobre 2019, 23h59**.

5.3. Les éliminatoires sont ouvertes à tous. Les organisateurs se réservent cependant le droit d'expulser de la salle les personnes jugées non respectueuses ou perturbants le bon déroulement des éliminatoires.

5.4. Les groupes doivent être bien préparés pour les éliminatoires car une mauvaise préparation pourrait leur coûter leur participation.

— *Article 6 : du Rallye-Café*

6.1. Le Rallye-Café se déroulera **le mardi 5 novembre 2019 à partir de 13h devant le Manneken Pis** et consistera en un parcours entre divers cafés bruxellois dans lesquels les groupes seront animés et abreuvés.

6.2. Le Rallye-Café est réservé aux groupes ayant passé les éliminatoires, aux membres du jury et au comité organisateur.

6.3. Les chefs de groupes doivent envoyer un e-mail à [festival@cerclepolytechnique.be](mailto:festival@cerclepolytechnique.be) pour le samedi 2 novembre 2019 à 23h59 dans lequel ils indiquent le nombre de participants à l'activité.

6.4. Il est interdit à un membre d'un groupe participant ne pouvant pas venir au Rallye-Café d'échanger sa place.

6.5. Les organisateurs formeront les équipes en ne séparant pas les groupes dans la mesure du possible.

6.6. Le Rallye-Café est suivi d'un enfermement au CDS et d'un TD où les groupes participants pourront rentrer gratuitement.

---

— *Article 7 : des cantus*

7.1. Un cantus pré-Festival sera organisé **le jeudi 24 octobre 2019**, 19h à la salle cantus de l'ACE. Le cantus est ouvert à tous, participants ou non.

— *Article 8 : du Festival*

8.1. La capacité de l'auditoire étant limitée, des préventes seront vendues durant la semaine du Festival et le soir-même jusqu'à épuisement des bracelets-entrées.

8.2. Les personnes n'ayant pas leur bracelet attaché à leur poignet le soir du Festival, ne pourront pas rentrer dans l'auditoire.

8.3. Le Festival commencera à 20h.

— *Article 9 : des organisateurs*

Tout message, information, question ou paroles sont à envoyer à l'adresse : [festival@cerclepolytechnique.be](mailto:festival@cerclepolytechnique.be)